

**PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE FRONTONAS****PRÉSENTS (16)**

Annick MERLE – Thierry TOULEMONDE – Lucienne MORTON – Rémi CHATELAT –
Annie BARBIER – Jean-René RABILLOUD – Anne AUVERNET – Gérard FERRAND
Monique PONGAN – Arnaud CAILLARD – Annie PRESLE – Georges PIROIRD –
Sandrine GRACIA – Jean-Pierre GUILLOT – Delphine FUSIER

ABSENTS (2)

Mathilde MELAN – André CHANTIOUX

POUVOIR (1)

Mathilde MELAN donne pouvoir à Gérard FERRAND

La séance publique est ouverte à 19h30 sous la présidence de Madame Annick MERLE, Maire de FRONTONAS.

Madame le Maire propose de désigner Madame Annie PRESLE comme Secrétaire de séance.

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil : Madame Annie PRESLE ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir les fonctions qu'elle a acceptées. *(Approuvé à l'unanimité)*

SEANCE DU 4 NOVEMBRE 2019**ORDRE DU JOUR**

- 1. Désignation d'un secrétaire de séance**
- 2. Adoption et signature du Procès-Verbal du Conseil Municipal du 7 octobre 2019**
- 3. Délibérations**

Finances – Ressources humaines :

2019-10-02 : Décision budgétaire modificative n°6 – Budget principal

2019-10-03 : Travaux sur réseaux d'éclairage public – tranche 4 - plan de financement

2019-10-04 : Versement d'une subvention exceptionnelle à l'Espace de Formation des métiers et de l'artisanat de Bourgoin-Jallieu

2019-10-05 : Délibération portant attribution d'un complément de rémunération à deux agents en contrat d'accompagnement à l'emploi

Affaires générales :

2019-10-06 : Information désherbage de la bibliothèque municipale

Informations et questions diverses**Approbation du procès-verbal du 7 octobre 2019**

(Approuvé à l'unanimité)

2019-10-02 : Décision budgétaire modificative n°6 – Budget principal (rapporteur Thierry TOULEMONDE)

Monsieur Thierry TOULEMONDE, adjoint délégué aux finances, présente à l'assemblée la décision modificative n°6.

Cette dernière concerne trois opérations :

- L'installation de containers enterrés de tri sur la route de Massonas dont le montant prévisionnel est inférieur au devis présenté en raison de la nature des travaux suggérés pour cet aménagement de voirie.
- Le passage de Windows 7 à Windows 10 au 1^{er} janvier 2020 nécessite de changer le parc informatique actuellement installé en mairie afin de pallier l'interruption des mises à jour des logiciels professionnels. L'achat de ce matériel n'avait fait l'objet d'aucune ligne d'écriture comptable lors de la préparation budgétaire étant donné qu'aucun prestataire n'avait informé la commune de ces modifications.
- Le démarrage des travaux d'enfouissement des réseaux de basse tension et de France télécom sur la route du chaffard débute en novembre 2019. Un acompte de 30% doit être versé avant le 5 décembre 2019. Les crédits étant insuffisants, il convient d'opérer un virement de crédit de 9 000.00 € pour les financer.

**PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE FRONTONAS**

Section Investissement Virements de crédit

Chapitre	Article	Désignation	Montant Actuel disponible	Transferts	Montant actualisé
21	2135 Op 119	Installations générales, agencements, aménagements	42240.00	- 16 000.00	26 240.00
	2152 Op 106	Installation de voiries	0.00	8874.00	8 874.00
	2183 Op 105	Matériel de bureau et matériel informatique	470.76	7 126.00	7 596.76
	2128 Op 119	Autres agencements et aménagements de terrain	25 206.27	-9 000.00	16 206.27
	21538 Op 102	Autres réseaux	5 199.52	9 000.00	14199.52

➤ **Adopté à l'unanimité**

2019-10-03 : Travaux sur réseaux d'éclairage public – tranche 4 - plan de financement (rapporteur Thierry TOULEMONDE)

TRAVAUX SUR RESEAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC

Afin de poursuivre le programme d'éradication des ballons fluos la commune de FRONTONAS souhaite rénover les luminaires d'éclairage public alimentés par les armoires nord-ouest de la commune.

Cette opération vise le remplacement des luminaires à vapeur de mercure (ballon fluo) et les luminaires vétustes à Sodium Haute Pression (SHP). Il est prévu de remplacer 28 luminaires vétustes par des luminaires à Leds pour créer un nouveau réseau d'éclairage souterrain sur la route du Chaffard. Le fournisseur retenu est WE-EF modèle RFL 530 avec pour l'éclairage résidentiel ou parking des luminaires marque PHILIPS CityCharm.

1 – Prix de revient prévisionnel TTC de l'opération estimé à	56 283 €
2 – Montant total des financements externes estimé à	42 078 €
3 – Participation aux frais de maîtrise d'ouvrage du SEDI	804 €
4 – Contribution aux investissements	13 401 €

➤ **Adopté à l'unanimité**

2019-10-04 : Versement d'une subvention exceptionnelle à l'Espace de Formation des métiers et de l'artisanat de Bourgoin-Jallieu (rapporteur Annick MERLE)

Madame le maire présente à l'assemblée la proposition de subventionnement concernant une demande émise par l'Espace de Formation des métiers et de l'artisanat de Bourgoin-Jallieu concernant la formation par l'apprentissage.

L'EFMA sollicite l'aide financière de la commune sur la base de **100 €** par jeune.

5 apprentis suivent les formations suivantes :

- 1 CAP coiffure
- 1 BP arts de la cuisine
- 1 CAP cuisine
- 1 CAP boulanger
- 1 CAP maintenance des véhicules

➤ **Adopté à l'unanimité**

**PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE FRONTONAS**

2019-10-05 : Délibération portant attribution d'un complément de rémunération à deux agents en contrat d'accompagnement à l'emploi (rapporteur Madame le Maire)

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 et notamment ses articles 87 et 111,
Vu la délibération du conseil municipal du 22 novembre 1985 instaurant la prime de fin d'année aux personnels communaux,
Vu la délibération du conseil municipal du 6 novembre 2017, n° 2017-11-06 assurant le maintien et l'actualisation de l'attribution de la prime de fin d'année aux personnels communaux,

Madame le Maire expose à l'assemblée que conformément aux décrets en vigueur, seuls les agents dont les postes ont été créés par l'assemblée délibérante peuvent bénéficier du régime indemnitaire et de la prime de fin d'année. Ainsi il est versé aux fonctionnaires (stagiaires et titulaires) et étendu aux agents non-titulaires de droit public (CDD et CDI). En revanche, les agents vacataires, en contrat aidé (CAE, Emploi d'Avenir) ou sous contrat d'apprentissage ne peuvent pas profiter de ce complément de rémunération.

Depuis le 26 août 2019 deux agents ont été embauchés en contrat d'accompagnement à l'emploi. Aussi, dans un souci d'unicité et d'égalité de traitement au regard des employés municipaux, il est proposé au conseil municipal de leur attribuer la prime de fin d'année selon les modalités suivantes :

- 1^{er} versement avec le traitement de novembre 2019 correspondant au 11/12^{ème} des sommes perçues depuis leur date d'embauche (Ce montant est calculé au prorata du temps de travail et de présence).
- 2^{ème} versement avec le traitement de décembre 2019 correspondant au 12/12^{ème} des sommes perçues depuis leur date d'embauche.

Les sommes ainsi attribuées sont :

Désignation	Montant versé en novembre	Montant versé en décembre
1 adjoint technique à 35h	286.44 €	95.47 €
1 adjoint d'animation périscolaire à 20H07	214.13 €	19.47 €

➤ **Adopté à l'unanimité**

2019-10-06 : Information sur le désherbage de la bibliothèque municipale (rapporteur Madame le Maire)

Conformément à la délibération n°2012-03-01 du 14 mai 2012, la bibliothèque a procédé au désherbage de ses différentes collections durant l'été 2019.

Le but de ce désherbage est bien de faire de la place pour réactualiser le fond par les achats annuels et de mettre ainsi en valeur les nouvelles collections. Cette action se pratique régulièrement tous les 3 ou 4 ans avec le service de lecture publique pour faire vivre et dynamiser le fond de la bibliothèque. Le dernier a eu lieu à l'été 2015. Ce sont généralement des collections anciennes, en mauvais état ou qui n'ont pas fait l'objet de prêt depuis plus de 5 ans.

Le désherbage de la Bibliothèque municipale a permis d'éliminer 541 documents désignés ci-dessous :

- 182 CD adultes = 25 dons + 157 achats
- 80 périodiques = 46 dons + 34 achats soit :
 - 41 jeunesse = 38 dons + 3 achats
 - 39 adultes = 8 dons + 31 achats
- 279 livres adultes = 105 dons + 177 achats soit :
 - 61 BD = 1 don + 60 achats
 - 38 biographies = 25 dons + 13 achats
 - 4 documentaires = 4 dons
 - 12 poésies = 11 dons + 1 achat
 - 15 policiers = 6 dons + 9 achats

L'ensemble a été déséquipé, d'estampillé (par l'équipe de la bibliothèque) et récupéré par l'association Amnesty International pour être vendu à des prix dérisoires lors de la foire aux livres de samedi 26 et dimanche 27 octobre 2019 à St Quentin-Fallavier.

La liste de la totalité des collections éliminées est jointe à la présente information pour consultation.

Questions diverses et informations :

Gérard FERRAND:

- Informe que, sauf imprévu, les containers enterrés de tri sur la route de Massonas, seront

**PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE FRONTONAS**

opérationnels fin novembre 2019.

Lucienne MORTON

- Indique qu'elle a des retours positifs sur la réunion publique liée à la fibre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 10

APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL DU 4 NOVEMBRE 2019	
LISTE DE PRESENCE	EMARGEMENT
MERLE Annick	
TOULEMONDE Thierry	
MORTON Lucienne	
CHATELAT Rémi	
BARBIER Annie	
RABILLOUD Jean-René	
AUVERNET Anne	
FERRAND Gérard	
PONGAN Monique	
MELAN Mathilde	Absente donne pouvoir à Gérard FERRAND
CAILLIARD Arnaud	
PRESLE Annie	
PIROIRD Georges	
GRACIA Sandrine	
GUILLOT Jean-Pierre	
FUSIER Delphine	
CHANTIOUX André	Absent
GROS Catherine	